

Question Nicolas Bürgisser
Etude préliminaire relative à la sécurité du trafic à
la sortie de l'autoroute A12 à la jonction de
Düdingen

N° 949.06

Question

Dans sa réponse à la question du député soussigné du 26 octobre 2004, relative à la sécurité du trafic à la sortie de l'autoroute A12 à la jonction de Düdingen, le Conseil d'Etat d'entente avec l'Office fédéral des routes (OFROU), a promis de chercher des solutions à l'amélioration de la sécurité du trafic pendant les phases d'embouteillage (principalement lors du trafic pendulaire du soir). Les propositions de solution auraient du être présentées jusqu'en 2005.

Le député soussigné adresse la question suivante au Conseil d'Etat :

- Les résultats de ces études sont-ils maintenant connus ? Quelles mesures le Conseil d'Etat pense-t-il entreprendre pour améliorer la sécurité du trafic ?

Lors de sa première question, le député soussigné a proposé de transformer la bande d'arrêt d'urgence de la rampe de sortie, quasiment jamais utilisée, en une deuxième voie de circulation, afin que les embouteillages ne se produisent pas jusque sur la voie d'arrêt d'urgence de l'autoroute. L'OFROU, dans sa directive adressée aux cantons, demande d'agir dans ce sens. Cette directive de l'OFROU a déjà été appliquée dans d'autres cas (Fribourg-sud en venant de Berne, Berne-Ostring, Rubigen et dans plusieurs jonctions de la région de Zürich).

Il y a quelques années, dans la région de Zurich, le chauffeur d'un camion qui ne s'attendait pas à rencontrer une file de véhicules à l'arrêt a percuté le dernier véhicule en causant la mort de quatre personnes. La sortie de l'autoroute à la jonction de Düdingen (venant de Fribourg) se trouve après un dos d'âne qui empêche de remarquer suffisamment tôt une colonne de véhicules à l'arrêt. Il y a bien une signalisation optique qui a été installée récemment pour avertir les usagers d'un éventuel embouteillage. Celle-ci est cependant souvent enclenchée même lorsqu'il n'y a plus d'embouteillage.

Le 3 août 2006

Réponse du Conseil d'Etat

Comme il l'a déjà rappelé à plusieurs reprises, le Conseil d'Etat a pour objectif constant de veiller à améliorer la sécurité des usagers des autoroutes et des routes en général. Les jonctions autoroutières pouvant présenter, en cas de bouchons notamment, un risque accru d'accidents de la circulation, il convient dans la mesure du possible d'apporter des améliorations pour tenir compte de l'importance du trafic actuel. Ainsi, des travaux portant sur un certain nombre de jonctions de l'A12, autoroute planifiée et construite dans les années soixante et septante, ont déjà été réalisés récemment ou vont l'être prochainement. Parallèlement à ces travaux de réaménagement, une signalisation complémentaire a été

installée là où la nécessité l'exigeait. De plus, au voisinage de certaines jonctions, une signalisation lumineuse a été mise en place dans le but de sensibiliser l'utilisateur à certains dangers potentiels (piétons, bouchons). C'est en particulier le cas sur le tronçon d'autoroute Fribourg–Düdingen.

Dès lors, le Conseil d'Etat répond de la façon suivante aux questions du député Bürgisser.

Les résultats de ces études sont-ils maintenant connus ?

Les études préliminaires pour améliorer le fonctionnement de la jonction de Düdingen ont été conduites par le canton en étroite collaboration avec l'Office fédéral des routes (OFROU). Ces études ont démontré que le fonctionnement de cette jonction devait s'inscrire dans un contexte plus général, comprenant aussi ses accès et son réaménagement. C'est pourquoi, dans un 1^{er} temps, des travaux seront effectués dans le courant de l'automne 2006 sur la rampe de sortie de la jonction de Düdingen, venant de Fribourg, ainsi que sur le tronçon de route compris entre la sortie précitée et le giratoire « Sika ». De plus, la signalisation clignotante avancée sur l'autoroute fonctionnera automatiquement en présence de bouchons sur la bretelle de sortie.

On rappelle toutefois qu'un conducteur doit être maître de son véhicule en tout temps.

Quelles mesures le Conseil d'Etat pense-t-il entreprendre pour améliorer la sécurité du trafic ?

Les mesures provisoires déjà prises (panneaux avancés, feux clignotants) améliorent sensiblement la sécurité au trafic. Toutefois, une amélioration accrue du fonctionnement de la jonction de Düdingen ne peut être réalisée sans la création de l'exutoire « Jura » manquant actuellement, à savoir la construction de la future route d'accès située entre la jonction de Düdingen et la route cantonale Morat–Düdingen, tronçon compris entre Birch et Luggiwil. Comme annoncé par la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC), le 21 juin 2006 déjà, la Confédération a accepté d'intégrer ce tronçon dans le périmètre des routes nationales.

L'Office fédéral des routes a donné mandat au Service des autoroutes d'entreprendre l'étude du réaménagement global de la jonction autoroutière de Düdingen, avec le tronçon de route Birch–Luggiwil.

Fribourg, le 26 septembre 2006